

VAL^{de} SARTHE

LE MAG' DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

36
FÉVRIER 2019

ANIMATION LOCALE

MoulinSart : le bistrot
guinguette redémarre / P.03

INFORMATION

Un nouveau site Internet
pour le Val de Sarthe / P.10

COLLECTE SÉLECTIVE

Le tri devient plus simple en Val de Sarthe





03 / L'ACTU

- Un repreneur très motivé pour le Bistrot Guinguette du Moulin
- Retour en images
- Hausse des tarifs, investissements et convergence
- Semaine nationale de la petite enfance : le Val de Sarthe participe !
- La Mission Locale est très présente sur le territoire

08 / LE DOSSIER

- LE TRI DEVIENT PLUS SIMPLE EN VAL DE SARTHE



10 / UNE COMMUNAUTÉ, DES PROJETS

- Internet : le nouveau site du Val de Sarthe est en ligne
- Un club d'entreprises au service de l'économie locale
- Élagage préventif et d'entretien
- L'opéra au menu du projet interdisciplinaire 2019

14 / RENDEZ-VOUS

16 / ILS FONT LE VAL DE SARTHE

- Association 4A : faire rayonner le territoire et ses savoir-faire



Le Val de Sarthe en actions !

Dernière année complète du mandat qui nous a été confié, 2019 ne sera pas une année d'attente pour le Val de Sarthe. Car si notre schéma de développement connaît un taux d'avancement très positif avec de belles réalisations en matière de développement économique et de politique culturelle, de renforcement du socle commun de services à la population, de valorisation du cadre de vie et de notre potentiel touristique, d'aménagement équilibré du territoire, il nous reste du pain sur la planche. Production de logements sociaux, déploiement de la fibre optique, lancement du projet de nouvel équipement culturel, poursuite de la structuration des services communautaires, l'année qui débute sera bien remplie. Vous le voyez, nous restons mobilisés pour maintenir et développer l'attractivité de notre Communauté et de nos Communes.

Alors qu'un certain nombre d'entre vous rencontrent bien des difficultés au quotidien, notre responsabilité est justement de défendre le dynamisme du Val de Sarthe. Nous nous y employons.

Emmanuel Franco

Président

de la Communauté de communes du Val de Sarthe

 www.facebook.com/ccvaldesarthe

Prochain numéro en mai 2019

Val de Sarthe N° 36 • Directeur de la publication : Emmanuel Franco • Rédaction : Jean-Christophe Jouanneau en collaboration avec les élus et les agents de la Communauté de communes. Infographies, cartographies et mise en page : Jean-Christophe Jouanneau • Photos : Communauté de communes et Communes du Val de Sarthe, Pascal Beltrami p.3 c, DR. • Impression sur papier écologique : Imprimerie Berger • Tirage : 13 300 exemplaires • Distribution : La Poste • Dépôt légal : à parution.

ÎLE MOULINSART

Un repreneur très motivé pour le Bistrot Guinguette du Moulin

Ancien dirigeant du restaurant manseau « Le Kléber », Christophe Guillon est le nouveau gérant du Bistrot Guinguette de MoulinSart. Avec un projet qui fleure bon terroir et musique. Rencontre avec un homme qui sait ce qu'il veut. Et où il va.

« **M**on ambition est de faire de la guinguette de l'île MoulinSart un lieu de vie et de bonne humeur où l'on aime venir danser et s'amuser en famille ou entre amis » annonce d'emblée Christophe Guillon. Et d'enfoncer le clou : « la guinguette, c'est le cœur de mon projet. Je veux que la musique y soit présente le plus possible. Et pas seulement la musique : je pense aussi à des prestations de magie, de théâtre, à toutes les formes de spectacle vivant ».

Une guinguette animée

Ouvert d'avril à octobre, le Bistrot Guinguette du Moulin sera accessible le midi et l'après-midi du mercredi au dimanche ainsi que les jours fériés, et en soirée les vendredis et samedis. « J'envisage d'ouvrir aussi de façon ponctuelle pour les fêtes de fin d'année : repas de Noël, réveillon de la Saint-Sylvestre... » déclare Christophe Guillon. Avec des dîners-concerts et des déjeuners-guinguette, avec des animations « danse des enfants » sur la terrasse du bar donnant lieu à des remises de récompenses gourmandes, avec des journées à thème et des rendez-vous complémentaires des événements programmés par les équipes de la Communauté de communes, le nouveau gérant voit l'île MoulinSart comme une île enchantée créatrice de lien social et d'échanges. Un joli pari.

Un bistrot convivial

Même esprit de convivialité et de simplicité côté restauration : « nous allons axer notre offre sur les produits frais, le fait maison et la proximité » indique Christophe Guillon. « Nous proposerons du saumon fumé maison, ma spécialité, un menu sarthois, un service de bar, crêpes et gaufres pour les promeneurs de l'après-midi, nous mettrons à disposition des planchas pour permettre aux convives de cuire eux-mêmes des brochettes marinées, les bouteilles de vin inachevées pourront être emportées... Mon souhait est que nos clients se sentent ici comme chez eux et partagent des plaisirs simples » explique Christophe Guillon. Sur réservation, groupes de touristes locaux ou plus éloignés, bandes d'amis ou familles peuvent bien entendu prévoir de se retrouver à la guinguette de l'île MoulinSart pour un moment festif ou de découverte. Christophe Guillon l'assure : « nous sommes ouverts aux demandes particulières et tâcherons d'adapter notre accueil aux diverses attentes. Par exemple, nous pouvons installer des barbecues ». Avec des tarifs à partir de 13 € et de 23 € selon les formules, le Bistrot Guinguette du Moulin version 2019 s'ouvre au plus grand nombre. Ne manquez pas son inauguration le vendredi 29 mars à 18h30. Ne manquez pas non plus son ouverture officielle le mercredi 03 avril. Des surprises sont à attendre !

Contact : 02 43 57 17 82.



Christophe Guillon souhaite faire vivre intensément la guinguette.

BRÈVES

ÎLE MOULINSART : LES ATELIERS DES VACANCES D'AVRIL

L'île MoulinSart propose des ateliers découverte à l'occasion des vacances de printemps.



■ Atelier « pain »

Mercredis 10 et 17 avril à 14h.

■ Atelier de pratique artistique dans la Fabrique des possibles
Vendredi 12 et 19 avril à 10h.

■ Atelier « dans la peau d'un meunier »

Samedis 6, 13 et 20 avril à 10h.

Tarif : 5 € par participant.

02 43 57 05 10

> www.ile-moulinsart.fr

LES ATELIERS DU MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA CÉRAMIQUE

Le Musée de la faïence et de la céramique de Malicorne-sur-Sarthe organise lui aussi des ateliers pendant les vacances d'avril.



■ Atelier « les mains dans la terre ! » pour pratiquer l'argile
Mercredi 10 avril à 15h et à 16h30
Samedi 20 avril à 15h et à 16h30.
Mercredi 8 mai à 16h30.

■ « Émile le potier », visite contée
Mercredi 17 avril à 11h.

■ Atelier de création d'un gîte à insectes.

Dimanche 21 avril de 15h à 17h.

Tarif : 2,50 € par participant.

02 43 48 07 17

> www.musee-faience.fr

RETOUR *en* IMAGES



01 AU 31 DÉCEMBRE 2018 / « NOËL AU MUSÉE » À MALICORNE-SUR-SARTHE AVEC UN PROGRAMME HAUT EN COULEURS AU MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA CÉRAMIQUE : ILLUMINATIONS, DÉCORATIONS, CHANTS ET ANIMATIONS OUVERTS À TOUS.

17 JANVIER 2019 / SAINT-JEAN-DU-BOIS EST LA DERNIÈRE DES SEIZE COMMUNES DU VAL DE SARTHE À RECEVOIR LA CÉRÉMONIE DES VŒUX COMMUNAUTAIRES. EN PRÉSENCE DE JEAN-MICHEL DELVERT, SOUS-PRÉFET, SYLVIE TOLMONT, DÉPUTÉE, NADINE GRELET, LOUIS-JEAN DE NICOLAY ET JEAN-PIERRE VOGEL, SÉNATEURS, DOMINIQUE LE MÈNER, PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET VANESSA CHARBONNEAU, VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL, LE PRÉSIDENT EMMANUEL FRANCO FAIT LE POINT SUR L'AVANCEMENT DU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DU VAL DE SARTHE ET CONCLUT SON INTERVENTION SUR LA COMPLÉMENTARITÉ DES DEUX PÔLES DU BLOC COMMUNAL.



20 DÉCEMBRE 2018 et 10 JANVIER 2019 / LES MULTI-ACCUEILS COMMUNAUTAIRES « À PETITS PAS » À CÉRANS-FOULLETOURTE, ET « LE VALANOU » À LA SUZE-SUR-SARTHE ORGANISENT UN GOÛTER CONVIVIAL AUTOUR DE GOURMANDISES SUCRÉES ET DE GALETTES. DES RENDEZ-VOUS QUI SÉDUISENT AUTANT LES PETITS QUE LES GRANDS, EN METTANT EN AVANT LA NOTION DE PARTAGE EN CETTE PÉRIODE FESTIVE.



08 ET 14 DÉCEMBRE 2018 / L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU VAL DE SARTHE DONNE DEUX CONCERTS DE FIN D'ANNÉE. LE PREMIER AU MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA CÉRAMIQUE À MALICORNE-SUR-SARTHE AVEC L'ORCHESTRE « DU VENT DANS LES CORDES » ET DIVERS AUTRES ENSEMBLES MUSICAUX, LE SECOND À LA SALLE POLYVALENTE DE SAINT-JEAN-DU-BOIS AVEC L'ORCHESTRE JEUNES, LES CHORALES JEUNES ET ADULTES, DU PIANO... DEUX SPECTACLES GRATUITS APPRÉCIÉS DES FAMILLES ET DU GRAND PUBLIC VENU APPLAUDIR LES ÉLÈVES.



TARIFICATION DES SERVICES

Hausse des tarifs, investissements et convergence

Lors du Conseil de communauté du 20 décembre dernier, une augmentation tarifaire a été décidée pour les ordures ménagères, l'eau potable et l'assainissement collectif. Explications.



Conserver une eau de qualité.

Dans le cadre de l'actualisation réglementaire du marché de collecte des déchets, les tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) ont été augmentés pour 2019. François Garnier, Vice-président en charge de l'environnement, explique : « ce type de marché prévoit une réévaluation annuelle sur la base d'une formule de révision. Pour la collecte des déchets, le prix des carburants joue un rôle majeur et même si un tassement a pu être observé à la pompe, les tendances générales ne nous sont clairement pas favorables et ont un impact sur le coût du service ». Concrètement, et selon la composition du foyer, les factures évolueront de 6 € à 13 € sur l'année. Une progression somme toute mesurée qui ramène la tarification à celle qui était en vigueur en 2011. À l'époque, la Communauté avait baissé ses tarifs pour répercuter le coût réel des contrats, le mécanisme est le même aujourd'hui.

Eau potable

Pour ce qui concerne l'eau, l'évolution des tarifs touchera les habitants de La Suze-sur-Sarthe. « Il s'agit de financer un programme d'investissements de 150 000 € sur deux ans à l'usine d'eau potable » détaille François Garnier. Il ajoute : « suite aux prescriptions de l'Agence Régionale de Santé et d'un audit spécialisé, les travaux vont permettre de sécuriser la ressource en eau et de maintenir en bon état les installations existantes ».

Pour une consommation moyenne d'environ 100 m³, l'évolution tarifaire se situera autour de 6 € pour l'année.

Assainissement collectif

Enfin, pour l'assainissement collectif, la décision d'augmenter les tarifs répond à d'importantes demandes de travaux dans les Communes. Il s'agit d'une part de travaux urgents de sécurisation, et d'autre part de travaux de rénovation et d'extension afin d'accompagner les Communes dans leur développement. Il convient par ailleurs d'engager au plus tôt la convergence des tarifs à l'échelle de tout le territoire. À terme en effet, certaines Communes verront une progression par rapport à aujourd'hui, alors que d'autres constateront une baisse. En 2019, près de la moitié de la Communauté enregistrera ainsi une progression dans une fourchette assez large allant de 2 € à 14 € pour l'année.

Harmonisation

« Ces évolutions tarifaires s'inscrivent dans une logique d'harmonisation, de développement des investissements et de solidarité » rappelle François Garnier. Objectif : garantir à tous les habitants du territoire un égal accès aux services publics portés par la Communauté de communes du Val de Sarthe.

BRÈVES

MAINTENANCE DU CHÂTEAU D'EAU À LA SUZE-SUR-SARTHE



Les opérations de maintenance et de désinfection du château d'eau et des réservoirs se sont déroulées fin 2018. Assurée en régie par les techniciens communaux du Val de Sarthe, cette mission annuelle réglementaire consiste à vider tour à tour les trois réserves d'eau potable, puis à les nettoyer et à les désinfecter avant de les remettre en eau. Il s'agit de la réserve du château d'eau lui-même, d'environ 200 m³, et des deux réservoirs annexes d'une capacité de 500 et de 1 000 m³. Ces 1 700 m³ constituent une réserve de 24 à 36 heures d'autonomie pour les 2 400 foyers suzerains.



Pendant les travaux, certains habitants ont pu constater une baisse provisoire de pression aux robinets.

Retrouvez le reportage vidéo qui a été réalisé à cette occasion sur le site Internet du Val de Sarthe.

www.val-de-sarthe.fr

PETITE ENFANCE

Semaine nationale de la petite enfance : le Val de Sarthe participe !

Organisée partout en France du 18 au 24 mars 2019, la semaine de la petite enfance a pour titre cette année « Pareil, pas pareil ! Tous différents, tous ensemble ». Un thème que le service petite enfance du Val de Sarthe va conjuguer localement avec plusieurs animations.

ZOOM

■ **Conférence «stress et parentalité»**

Mardi 05 mars 2019 - 20h à 22h
Salle des fêtes - La Suze-sur-Sarthe

■ **Spéciale jeux intersites**

Vendredi 08 mars - 09h45 à 11h30
Salle des fêtes - La Suze-sur-Sarthe

■ **Matinée « Tout bouge »**

Samedi 09 mars - 10h à 12h
Salle des fêtes - La Suze-sur-Sarthe

■ **Ateliers « Bien être parents »**

Samedis 16 et 23 mars - 10h à 12h
Salle Raoul Pichon - La Suze-sur-Sarthe

Mardi 19 mars - 20h à 22h
Services techniques - Roëzé-sur-Sarthe

■ **Ateliers « parents-enfants »**

Du 18 au 24 mars
Multi-accueils communautaires

« **L**e relais assistants maternels parents enfants (RAM) et les multi-accueils du Val de Sarthe participent chaque année à la semaine nationale de la petite enfance » rappelle Élisabeth Moussay, Vice-présidente en charge de l'enfance, de la jeunesse et du social. Elle complète : « en 2019, le thème sera la différence, l'acceptation de l'autre, l'égalité. Des valeurs de tolérance, de parité et d'équilibre qu'il n'est jamais trop tôt d'évoquer dans l'éducation et l'éveil des enfants ».

Demandez le programme

Les animations débiteront dès le mardi 05 mars à La Suze-sur-Sarthe avec une conférence sur l'adulte, le stress et l'enfant. Élisabeth Moussay détaille : « cette rencontre est organisée avec nos partenaires de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et de la Caisse d'Allocations Familiales. Nous aborderons le stress chez les professionnels et les parents, et notamment le risque d'épuisement, avec le pédiatre You-

sef Mourtada, puis les méthodes de gestion du stress et les techniques de relaxation avec la sophrologue Virginie Monceaux ». Cette conférence sera suivie les 16, 19 et 23 mars, d'ateliers « Bien être parents » animés par une sophrologue pour aborder les outils de relaxation transposables aux enfants. « Il s'agit d'apprendre à mieux communiquer les uns avec les autres, de mieux gérer ses émotions et sa fatigue, de mieux repérer les effets du surmenage » dit Élisabeth Moussay. Deux autres rendez-vous sont proposés : une spéciale jeux intersites pour les assistants maternels le vendredi 08 mars, et une matinée « Tout bouge » pour les parents et les enfants de moins de quatre ans le samedi 09 mars. « Toutes ces manifestations sont libres d'accès et gratuites. Il convient simplement de s'inscrire auprès du RAM » indique Élisabeth Moussay. S'y ajoutent les traditionnels ateliers « parents-enfants » dans les multi-accueils, ouverts chaque jour du 18 au 24 mars aux familles des enfants accueillis.

BRÈVES

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS PARENTS ENFANTS : PERMANENCES À CÉRANS-FOULLETOURTE



D'ici à la fin du premier semestre 2019, le Relais Assistants Maternels Parents Enfants proposera des permanences sur la commune de Cérans-Foulletourte. Programmés un vendredi sur deux, les accueils collectifs auront lieu le matin, tandis que l'après-midi sera réservé aux rencontres, sur rendez-vous, avec les animatrices du Relais.
02 43 83 52 41
ram@cc-valdesarthe.fr



JEUNES ET JEUNES ADULTES

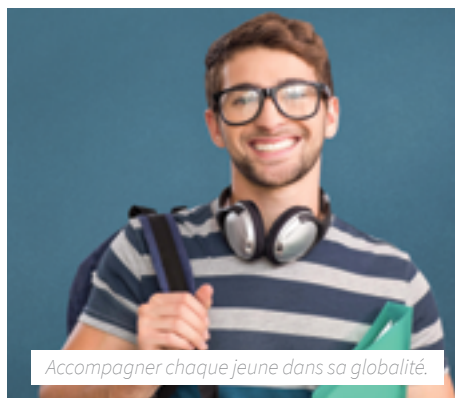
La Mission Locale est très présente sur le territoire

Au service des jeunes de 16 à 25 ans pour favoriser leur entrée dans la vie sociale et professionnelle, la Mission Locale assure de nombreuses permanences pour les habitants du Val de Sarthe. Un vrai service de proximité.

Elles sont trois conseillères de La Mission Locale de l'agglomération mancelle pour accueillir et accompagner les jeunes issus des communes du Val de Sarthe : Stéphanie Chasseigne, Chamimé Assefdjah et Nadia Mecek. Selon leur commune de résidence, les jeunes sont plutôt orientés sur le site d'Allonnes (antenne délocalisée), d'Arnage (association Dépar), de Guécélard (mairie), de La Suze-sur-Sarthe (espace communautaire), de Malicorne-sur-Sarthe (mairie), et de Roëzé-sur-Sarthe (mairie). Un maillage très serré qui offre une grande accessibilité au service d'écoute et de conseil offert par La Mission Locale et auquel contribue la Communauté à hauteur d'environ 1,20 € par habitant.

Un accompagnement complet

Destiné aux jeunes et aux jeunes adultes, la Mission Locale propose une approche personnalisée. Selon son niveau scolaire et de diplôme, les besoins qu'il exprime et les difficultés qu'il peut rencontrer, chaque jeune bénéficie de réponses spécifiques et adaptées. Il s'agit, notamment, de l'aider à définir son projet professionnel et les étapes nécessaires pour le réaliser. Cela passe notamment par des actions d'orientation qui permettent d'identifier le domaine d'activité qui convient le mieux (voir témoignage ci-dessous). « L'idée est de faciliter l'accès à l'emploi de façon durable. En adaptant et en personnalisant l'accompagnement, les chances de stabilisation des situations sont

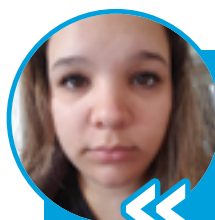


Accompagner chaque jeune dans sa globalité.

plus fortes » explique Jean-Yves Avignon, Vice-président de l'économie et de l'emploi. À noter que la Mission Locale ne limite pas ses interventions au domaine professionnel ou à la formation. Elle apporte son soutien dans tous les domaines (le logement, la santé, la mobilité, la citoyenneté, le sport, la culture, les loisirs...) en favorisant la concertation et les interactions entre les différents partenaires susceptibles d'intervenir. C'est donc à la fois un suivi personnalisé et global dont peuvent bénéficier les jeunes qui s'adressent à la Mission Locale.

Contact

Numéro unique pour prendre rendez-vous : 02 43 84 16 60.



Emmanuelle Renard

Aide à domicile au Mans.



« Auparavant employée dans le commerce, j'ai bénéficié d'un accompagnement de la part de La Mission Locale pour redéfinir mon projet professionnel. Grâce à une belle qualité d'écoute et un suivi très personnalisé, j'ai pu être guidée et précisément conseillée. J'ai ainsi fait des tests qui m'ont permis d'identifier le domaine dans lequel je travaille aujourd'hui et qui me correspond tout à fait : le social. Je reste en contact avec ma conseillère de La Mission Locale qui est toujours disponible et attentive à mes questions et qui m'apporte toujours de bons conseils ».



Marion Poirrier

En formation de Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport avec Cultures du Cœur



« Après un BAC littéraire, je me suis tournée vers la Mission Locale pour m'aider à m'orienter car je ne souhaitais pas m'engager dans des études supérieures classiques. Ma conseillère m'a permis de me repérer et d'avancer progressivement, notamment en m'aidant pour les aspects administratifs. J'ai ainsi pu enchaîner formations et expériences valorisantes et diplômantes avec, notamment, un service civique, puis un Brevet professionnel et maintenant un Diplôme d'État dans l'accompagnement social de publics en difficulté. La Mission Locale m'a vraiment été très précieuse dans ce parcours ».

BRÈVES

ATELIERS INFORMATIQUES



Le service emploi du Val de Sarthe propose aux salariés et aux demandeurs d'emploi des ateliers pour parfaire leurs compétences informatiques. Tous les mardis après-midis pour travailler sur l'espace personnel en ligne de Pôle Emploi, et la rédaction de CV et de lettres.



Et une fois tous les deux mois en partenariat avec Pôle Emploi pour valoriser ses compétences sur l'espace personnel en ligne et mieux utiliser les outils numériques dans la recherche d'emploi.

Le prochain rendez-vous est programmé le jeudi 04 avril de 09h15 à 12h à l'espace communautaire dans les locaux du service emploi.

Inscription et information

02 43 77 20 60
emploi.social@cc-valdesarthe.fr

COLLECTE SÉLECTIVE

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous pouvez trier tous vos emballages !

Désormais, tous les emballages sans exception peuvent être déposés aux Points d'Apport Volontaire. Cette simplification du tri améliore le recyclage et réduit le volume des ordures ménagères à collecter et à traiter. Rappel des nouvelles consignes.

Jusqu'à tout récemment, une bonne partie des emballages n'était pas triée et était traitée avec les ordures ménagères. Mais les centres de tri se sont modernisés et les filières de recyclage se sont suffisamment structurées pour étendre aujourd'hui les consignes de tri à l'ensemble des emballages. Il n'y a plus qu'une seule règle, très simple, à appliquer : si le déchet est un emballage en papier, en plastique, en métal ou en carton, il faut le trier.

En pratique

Pour les usagers, plus de doute : bouteilles et flacons de produits d'hygiène ou alimentaires, bidons de lessive, pots de yaourts ou de crème fraîche, barquettes de beurre ou de viande, films, blisters et sacs plastiques, boîtes de

poudre chocolatée..., tous les emballages se trient. Ces éléments n'occuperont donc plus de place dans les sacs d'ordures ménagères et ne seront plus incinérés mais, pour l'essentiel, valorisés.

Quelques précautions

Attention ! Même s'ils sont très nombreux à être composés de plastique, les objets ne sont pas concernés par cette extension des consignes de tri. Tuyaux d'arrosage, jouets, ustensiles et outils divers ne doivent donc pas être déposés dans les conteneurs de tri mais, selon leur volume, soit avec les ordures ménagères, soit en déchetterie. Il n'est par ailleurs pas utile de nettoyer les emballages avant de les déposer aux Points d'Apport Volontaire. Il suffit de bien les

vider. Important : il ne faut pas non plus les imbriquer les uns dans les autres (par exemple un pot de yaourt enserré dans une boîte de conserve), ni les enfermer dans un sac.

ZOOM



Les nouveaux guides du tri ont été adressés à tous les foyers en novembre dernier et distribués pendant la traditionnelle remise des sacs d'ordures ménagères. Ils sont également disponibles sur le site Internet du Val de Sarthe, en rubrique Environnement et Cadre de vie.

> www.val-de-sarthe.fr





Le centre de tri ValorPôle est équipé pour traiter tous les emballages.

Extension des consignes de tri : mieux trier pour mieux recycler

Si elle ne contribue pas directement à la diminution du volume des déchets produits, l'extension des consignes de tri permet toutefois de capter une part importante de ceux qui étaient jusqu'alors incinérés ou enfouis en centres techniques. Les premiers chiffres 2019 du Val de Sarthe sont d'ailleurs encourageants.

Trier, c'est recycler, c'est-à-dire réutiliser une matière existante afin de fabriquer de nouveaux emballages ou de nouveaux objets. Ce système contribue à réduire les pollutions, et à économiser les ressources naturelles et l'énergie. « *Un tri plus complet renforce donc les gains environnementaux de la collecte sélective* » rappelle Brian Chesneau, responsable du service environnement. Les emballages ont par ailleurs une certaine valeur : triés, collectés, puis séparés en centre de tri, ils sont ensuite vendus à des recycleurs, ce qui permet de limiter les frais de gestion des déchets. Au contraire, une tonne d'emballages traitée avec les ordures ménagères représente un surcoût pour la Communauté.

De moins en moins d'ordures

Depuis 2004, le tonnage d'ordures ménagères diminue régulièrement au Val de Sarthe, avec une chute importante à l'occasion de la mise en place des sacs estampillés. La tendance s'oriente régulièrement à la baisse pour se situer actuellement autour de 3 500 tonnes par an, soit environ 130 kg par habitant. Une moyenne plutôt meilleure que sur des territoires comparables.

C'est ce chiffre-là qui devrait continuer à diminuer avec l'extension des consignes de tri puisque désormais tous les emballages qui étaient jetés avec les ordures ménagères doivent être triés.

Poursuivre les efforts

Dans ces derniers mois, les habitants de la Communauté de communes avaient tendance à relâcher leur effort de tri. Cela s'est traduit par des déchets non autorisés, déposés dans les Points d'Apport Volontaire. Dans la mesure où ils ne sont pas recyclés, ces volumes sont ensuite pesés et facturés sous forme de pénalités à la Communauté. Ils représentent plus de 20% des tonnages du tri sélectif. Évidemment ces surcoûts sont répercutés dans la redevance facturée aux usagers. Heureusement, grâce à la nouvelle extension de consignes de tri, étendue à l'ensemble des emballages, les premiers relevés de l'année 2019 font état d'une baisse de 5% du taux de refus. « *Les usagers semblent avoir adopté assez vite les nouvelles consignes, beaucoup d'entre eux jouent bien le jeu et sont remotivés pour mieux trier* » se félicite François Garnier. Il conclut : « *c'est très encourageant mais il faut*

**François Garnier**

Vice-président en charge de l'environnement



Grâce à l'extension des consignes de tri, les tonnages d'ordures ménagères baissent et ceux de la collecte sélective augmentent. Mais dans l'idéal, il faudrait que tous nos volumes se réduisent ! Pour cela, la meilleure solution serait de limiter la production de déchets. Aujourd'hui, si les industriels sont incités financièrement à limiter les emballages, tous ne le font pas. Il faudrait que les consommateurs modifient leurs comportements d'achats en privilégiant les produits qui ne sont pas sur-emballés ou, encore mieux, en vrac. Nous savons que les coûts de traitements des déchets vont encore augmenter chaque année, et que l'État prévoit de nouvelles taxes pour les industries de fin de filières. Toutes ces augmentations, au final, devront être payées par les habitants. Il est donc urgent d'anticiper et d'essayer de modifier nos comportements, modestement, chacun selon ses possibilités, mais au quotidien ».

poursuivre les efforts. Si nous pouvions atteindre un taux de refus de tri autour de 10%, nous serions très satisfaits ». À nous tous de jouer !

SERVICE PUBLIC D'INFORMATION

Internet : le nouveau site du Val de Sarthe est en ligne

Vieillissant sur le plan graphique et ergonomique, dépassé techniquement, le web de la Communauté de communes du Val de Sarthe a fait peau neuve. Opérationnel depuis le début de l'année à la même adresse qu'auparavant (www.val-de-sarthe.fr), le nouveau site laisse une part importante aux services interactifs. À vos souris !



BRÈVES

NOUVEAUX SITES INTERNET POUR L'ÎLE MOULINSART ET POUR LE MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA CÉRAMIQUE

Les sites Internet de l'île MoulinSart de Fillé-sur-Sarthe et du Musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe ont bénéficié d'une refonte complète à la fin de l'année dernière. Plus ergonomiques et fonctionnels, plus élégants, conçus sur les mêmes bases graphiques, ils offrent un parcours simple et adapté aux internautes selon leur catégorie : famille, groupe, public jeune... Leur bonne intégration des réseaux sociaux leur permet d'offrir une belle place à l'image et au retour d'expérience des visiteurs. Deux adresses à inscrire d'urgence dans les favoris de votre navigateur !

> www.ile-moulinsart.fr
> www.musee-faience.fr

Élaboré en interne dans un esprit de complémentarité avec le magazine et la page FaceBook, la nouvelle version du web de votre Communauté de communes est en ligne. Avec une charte graphique totalement rafraîchie et des principes de navigation simplifiés, le site présente la Communauté et ses compétences dans le contexte territorial global du Val de Sarthe.

L'information d'abord

La page d'accueil met en avant les dernières actualités dans un module d'affichage dynamique, une carte interactive qui permet d'accéder aux sites Internet des communes, des focus sur des informations thématiques et les trois vidéos communautaires les plus récentes. Les pages intérieures sont réparties dans quatre répertoires : « Territoire & Institution », où sont regroupées les rubriques consacrées au territoire, aux communes, et à l'organisation de l'institution, « Économie & Découverte », où l'on retrouve les outils d'aménagement, le développement économique et le développement culturel, « Environnement et Cadre de vie », où sont présentés la collecte des déchets, le cycle de l'eau et la voirie, et « Familles & Solidarité » où se retrouvent les missions de lien social, l'habitat et la santé. Ce menu de navigation est complété d'un moteur de recherche in-

terne et d'un plan général du site.

Mais aussi des services

Le nouveau site dispose d'une zone documentation dans laquelle sont disponibles en téléchargement les procès-verbaux des derniers conseils communautaires, le magazine Val de Sarthe, les rapports d'activité. Un bouton « En 1 clic » est accessible en permanence sur toutes les pages. Il permet d'afficher le Portail Familles du Val de Sarthe, les offres d'emploi, la bourse du logement, les ventes aux enchères et le site public sur lequel réaliser un grand nombre de démarches administratives. Il ouvre également les pages de contact avec le service d'instruction du droit des sols, mais aussi le service environnement pour réserver un composteur, un stop pub ou commander de nouveaux sacs d'ordures ménagères. Enfin, « En 1 clic » donne accès à l'abonnement aux alertes : en inscrivant votre adresse de courriel, vous pourrez ainsi être tenu informé en temps réel du décalage des collectes des déchets, de la fermeture des déchetteries, des travaux sur les voies communautaires ou sur les installations d'eau potable, des spectacles de l'école de musique ou des animations du Relais Assistants Maternels Parents Enfants... www.val-de-sarthe.fr, une adresse à retenir.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un club d'entreprises au service de l'économie locale

Créé en 2011 à l'initiative de la Communauté de communes, le club des entreprises du Val de Sarthe compte aujourd'hui une quarantaine d'adhérents. Entrepreneurs du territoire, n'hésitez pas à les rejoindre.

Actuelle Présidente du club du Val de Sarthe, et par ailleurs fondatrice et dirigeante du cabinet ASA Conseil, Annabelle Saillant présente l'association comme l'interlocuteur privilégié des acteurs économiques et politiques du territoire : « *notre club est un trait d'union entre les entrepreneurs et les décideurs publics dont les orientations et les choix d'aménagement peuvent avoir une influence majeure sur le développement ou l'accueil des entreprises* ». Lieu de partages d'expériences et d'informations, de rencontres et d'échanges, le club permet à chacun de ses membres de se faire connaître du tissu économique, de densifier son réseau, de renforcer ses contacts. Industrie, artisanat ou tertiaire, tous les domaines d'activité sont représentés.

Un programme d'actions variées

Animé par Sylvestre Baptista, responsable du service économie du Val de Sarthe, le club propose tout au long de l'année des visites d'entreprises, des réunions d'information, des tables ouvertes, au rythme d'environ une action par mois. « *Nous avons débuté l'année 2019 par une soirée conviviale au bowling, nous la poursuivrons avec une table ouverte en février, et nous préparons une visite d'entreprise pour avril* » décrit Annabelle Saillant. À ne pas manquer : l'assemblée générale program-

mée le 07 mars à 18h30 dans les locaux de la société Gérama à Voivres-lès-Le Mans (Champ du Châtaignier). Des invitations ont été largement diffusées, mais les portes restent ouvertes et tous les entrepreneurs intéressés seront les bienvenus.

Focus sur la soirée « culture »

Initiée en 2018 avec succès au Musée de la faïence et de la céramique de Malicorne-sur-Sarthe, la soirée « culture » sera reconduite cette année. « *Il s'agit d'un format très original qui consiste à réunir les acteurs économiques autour d'un thème ou d'un lieu culturel* » précise Annabelle Saillant. Elle complète : « *notre objectif est d'inscrire les entreprises dans la vie de leur territoire, de favoriser les échanges et le 'business to business', de proposer une rencontre dont le sujet est novateur et en résonance avec l'actualité des chefs d'entreprises* ». La soirée est prévue le jeudi 27 juin 2019 au domaine de Bel-Air à Cérans-Foulletourte. Au programme, conférence sur la culture et le monde de l'entreprise avec échanges et table ronde, puis cocktail dînatoire.

Contact

Club des entreprises du Val de Sarthe
02 43 83 51 12
economie@cc-valdesarthe.fr



En 2018, la soirée « culture » avait pour thème le dépassement de soi.

BRÈVES

HABITAT SOCIAL : DEUX INAUGURATIONS ET QUATRE CHANTIERS

Dans le cadre de son ambitieux programme de production de logements en partenariat avec les bailleurs sociaux, la Communauté de communes vient d'en inaugurer plus d'une trentaine, tous construits avec Mancelle d'Habitation et sa filiale Union & Progrès.



■ À Spay tout d'abord avec 22 unités situées Villas Plaisance et construites en trois tranches. Une dizaine de familles occupe déjà les habitations depuis un an environ. S'agissant de logements en accession à la propriété, l'inauguration officielle qui s'est déroulée en décembre, a été l'occasion de lever les options d'achat.

Pour cette opération, la participation financière de la Communauté de communes s'élève à 150 000 €.



■ À Étival-lès-Le Mans ensuite avec 12 locatifs à Pont-Chabeau qui ont été inaugurés à la fin du mois de janvier.

Ici, la Communauté de communes a mobilisé 100 000 €. Les prochains chantiers lancés en 2019 sont prévus à Chemiré-le-Gaudin (pour 2 logements), Guécélard (pour 12 logements), La Suze-sur-Sarthe (pour 9 logements), Louplande (pour 7 logements) et Malicorne-sur-Sarthe (pour 12 logements).

BRÈVES

TRAVAUX DE SÉCURISATION



À l'automne dernier, la Communauté de communes a créé une voie douce route des Vignes à Fillé-sur-Sarthe afin de sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes. Les opérations ont consisté à matérialiser une voie douce sur une longueur de 1,4 km et à placer des balises réfléchissantes entre ce cheminement et la route. Le dispositif offre un espace de déplacement rigoureusement interdit à tous les véhicules motorisés, et incite les automobilistes à réduire leur allure. Il faut préciser que, bien entendu, le stationnement est totalement prohibé sur toute la longueur de la voie. Coût des travaux : 330 000 € TTC. Ces aménagements s'inscrivent dans un programme de sécurisation de plusieurs secteurs. Initiées en 2015, les études ont permis de repérer trois priorités : la route des Vignes à Fillé-sur-Sarthe, désormais traitée, la route de Maigné à Fercé-sur-Sarthe et la route du Mans à Roëzé-sur-Sarthe. Ces chantiers seront engagés courant 2019.

URBANISME

Cérans-Foulletourte a rejoint au 1^{er} janvier 2019, les quinze autres communes du Val de Sarthe dans le service commun d'instruction du droit des sols. Un service unifié avec la Communauté de communes Loué-Noyen-Brûlon.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Élagage préventif et d'entretien



Avec un déploiement très majoritairement aérien, l'installation de la fibre optique nécessite d'importants travaux préalables d'élagage. Les premières communes concernées en 2019 seront Malicorne-sur-Sarthe, Mézeray et Spay.

Afin de limiter le coût des travaux, la fibre est déployée pour une grande part sur le réseau téléphonique aérien actuel : les poteaux sont équipés à leur sommet d'un support qui permet d'y fixer les câbles. L'enfouissement n'est ainsi privilégié que lorsque les fourreaux existent déjà et que les gaines offrent assez de place pour accueillir la fibre.

Deux mètres de marge

Avec leur support supplémentaire, les poteaux téléphoniques sont rehaussés d'environ 50 cm. Afin de sécuriser le déploiement initial et la maintenance ultérieure, la végétation doit dès lors être élaguée jusqu'à deux mètres au-dessus du câble. « Les opérations sont assez complexes car nous devons aller plus haut que pour l'élagage classique, et il faut mobiliser du matériel spécifique » décrit Michel Pavard, Vice-président en charge de la voirie et du patrimoine communautaire. Lorsque les poteaux et la végétation se trouvent sur le domaine public, les travaux sont réalisés sans difficultés particulières. « Mais il y a de nombreux endroits où nous nous trouvons en limite de propriété privée, voire en situa-

tion de mitoyenneté. Dans ce cas, nous nous appuyons sur la bonne connaissance de leur territoire des élus municipaux, et nous tâchons de trouver les meilleurs compromis, sachant qu'il appartient aux particuliers d'assurer l'élagage chez eux » dit Michel Pavard. Il précise : « la fibre est plus fragile que le cuivre. Nous devons donc prendre toutes les précautions pour assurer le déploiement le plus efficace possible ».

Calendrier

Après les communes de Cérans-Foulletourte, Étival-lès-Le Mans, Louplande, Souigné-Flacé et Voivres-lès-Le Mans qui ont été élaguées dernièrement, c'est Spay (en campagne) qui va être traitée en ce début d'année. Viendront ensuite Malicorne-sur-Sarthe et Mézeray avant l'été. Le calendrier est relativement serré puisque les délais ont été raccourcis, d'autres communes pourraient donc être également concernées dans les mois qui viennent. Ainsi, la commercialisation des offres à la fibre devrait commencer avant la fin de l'année 2019 pour la campagne de Spay, et au premier trimestre 2020 à Malicorne-sur-Sarthe et à Mézeray. À suivre.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

L'opéra au menu du projet interdisciplinaire 2019

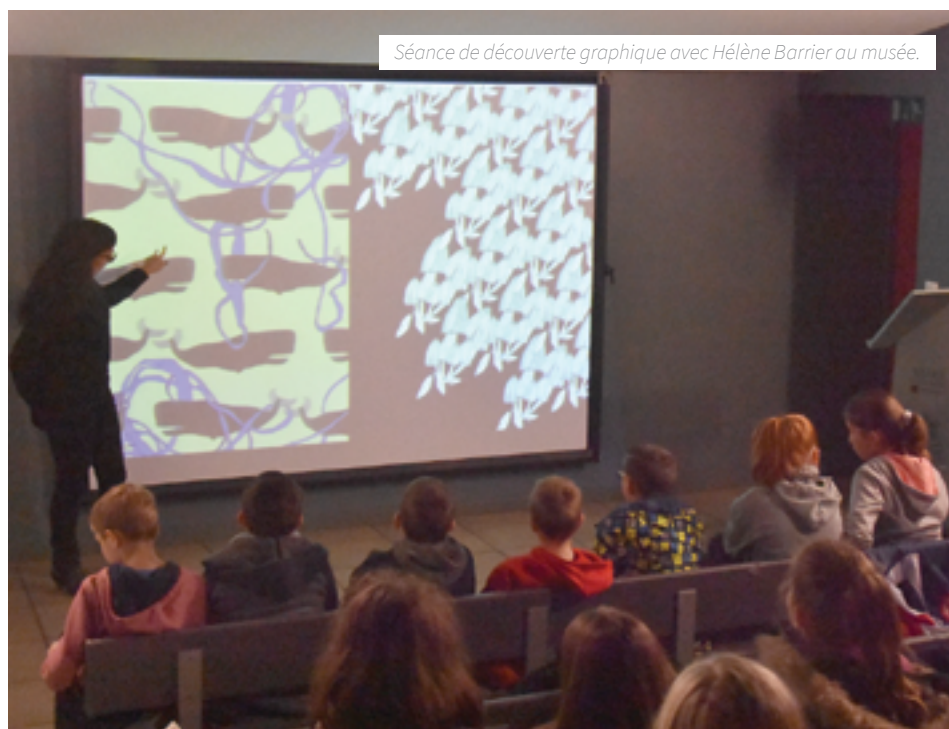
La 3^{ème} édition du projet interdisciplinaire d'éducation artistique et culturelle du Val de Sarthe se construit cette année autour de l'œuvre « Nous n'irons pas à l'opéra » de Julien Joubert. Près de 90 élèves sont mobilisés.

Action mêlant la musique, les arts visuels, les arts décoratifs et le spectacle vivant, le projet interdisciplinaire d'éducation artistique et culturelle du Val de Sarthe concerne en 2018-2019 quatre classes des écoles de Fercé-sur-Sarthe, de Guécélard et de La Suze-sur-Sarthe. « *Appréciées des enseignants et des élèves qui y participent chaque année, ces opérations transversales sont l'occasion de promouvoir une ouverture culturelle très large* » dit Alain Le Quéau, Vice-président en charge de la culture, du sport et de l'enseignement. Il précise : « *nous sommes là au cœur de notre politique culturelle dont l'un des principaux objectifs, à travers le Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEA), est de susciter le développement de la sensibilité artistique, de la faculté d'observer, d'émettre un avis* ».

Des formes variées et un spectacle final

Avec comme point central commun l'opéra pour enfants « Nous n'irons pas à l'opéra », le projet se décline sous différentes formes, chaque classe impliquée travaillant dans une dominante artistique par-

ticulière qui trouvera une expression lors du spectacle final. Les arts du son avec des séquences de musiciens intervenants dans les écoles (DUMI) tout au long de l'année (chants et musiques de l'œuvre). Les arts visuels et les arts décoratifs par le biais de l'intervention de Hélène Barrier, artiste en résidence au Centre d'art de l'île MoulinSart (création d'accessoires et d'éléments de décors dont certains seront inspirés des faïences exposées au Musée de la faïence et de la céramique de Malicorne-sur-Sarthe). Le spectacle vivant, enfin, grâce à la comédienne Rozenn Bodin, de la Compagnie NBA Spectacles, qui travaillera le jeu théâtral avec les enfants. C'est un engagement de longue haleine, très complet, pendant plusieurs mois, avec, en plus des interventions dans les écoles, des visites au Musée et au Centre d'art. Programmé le 10 mai 2019 à 20h à la salle polyvalente de La Suze-sur-Sarthe, un spectacle final viendra valoriser toute l'action. Temps de restitution privilégié, cette représentation permettra aux enseignants et à leurs élèves de présenter leur travail aux familles et à tous les spectateurs qui voudront bien venir les applaudir. Pourquoi pas vous ?



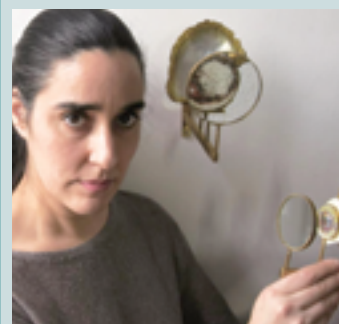
Séance de découverte graphique avec Hélène Barrier au musée.

BRÈVES

ÉQUIPEMENT CULTUREL

Le concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du nouvel équipement culturel artistique du Val de Sarthe a été remporté par le cabinet d'architectes rennais Gilbert Quéré / Christophe Jouan. Le projet sera présenté dans une prochaine édition du magazine Val de Sarthe.

CENTRE D'ART DE L'ÎLE MOULINSART



La plasticienne brodeuse Laura Sanchez-Filomeno exposera au Centre d'art de l'île MoulinSart du 06 septembre au 31 octobre 2019. Intitulée « Compendium Naturae », cette exposition aux accents de cabinets de curiosité donnera l'occasion aux habitants de participer à une installation grand format. Soit en fournissant à l'artiste des cheveux (d'une longueur minimum de 15 cm), soit en lui confectionnant des « cocons » de cheveux. Laura Sanchez-Filomeno explique son approche artistique : « *il s'agit non seulement de rassembler ce qui est tombé du corps, ses résidus, qui ont survécu à l'épreuve du temps, mais aussi de les regrouper pour récréer l'univers d'une nature reconstituée* ». Les personnes intéressées par ce travail participatif sont invitées aux ateliers organisés au Centre d'art de l'île MoulinSart les 08 mars de 14h à 18h et 16 juin de 10h à 18h. Pour les dons de cheveux, dix points de collecte sont prévus en Val de Sarthe, mais aussi à Allonnes, Le Mans et La Flèche.

Information et inscription auprès du Centre d'art :

02 43 57 05 10

centre.art@cc-valdesarthe.fr

La sélection de la rédac'

L'actualité est riche sur le territoire et ces deux pages de votre magazine ne peuvent vous présenter la totalité des événements et des rencontres à venir. N'hésitez pas à consulter notre site Internet (www.val-de-sarthe.fr), notre page FaceBook (www.facebook.com/ccvaldesarthe) ou les sites des structures et salles qui vous intéressent pour une programmation plus complète et à jour.

MARS

Animation Cycle de modelage de l'argile

> DIMANCHE 03 MARS - 15H & 17H

> DIMANCHE 24 MARS - 15H & 17H

Musée de la faïence et de la céramique

L'atelier du musée, accueille le projet d'initiation au modelage, réservé aux plus de 13 ans. Organisé par la céramiste Patrizia Notario, ce cycle offre une première expérience de création. La première séance est consacrée au façonnage et la seconde à l'émaillage et à la décoration.

Tarif : 50,00 €.

Animation jobs d'été

> SAMEDI 09 MARS

Cyber espace de Spay

Atelier d'aide à la recherche d'emploi saisonnier avec La Mission Locale de l'agglomération mancelle. Information auprès du service emploi du Val de Sarthe.

Rencontre artistique

> VENDREDI 08 MARS - 14H À 18H

Centre d'art de l'île MoulinSart

Rencontre avec l'artiste Laura Sanchez Filomeno pour participer à la création d'une œuvre.

Vernissage

> DIMANCHE 17 MARS - 11H

Centre d'art de l'île MoulinSart

Vernissage de l'exposition Tiers Paysage de Sophie Carles en partenariat avec le festival de l'image Les Photographiques. Réouverture du Moulin Cyrien et de la Boutique de l'île.

Visite commentée

> DIMANCHE 17 MARS - 15H

Musée de la faïence et de la céramique

La visite commentée permet à tous de bénéficier d'explications et d'anecdotes pour mieux comprendre l'histoire de la céramique. Tarif : 5,00 € (accès musée inclus).



Orchestre à l'école

> SAMEDI 30 MARS - 15H

Salle polyvalente de Spay

Rencontre orchestre à l'école de Mezeray, ensemble de guitares, ensemble junior et atelier percussions de l'école communautaire de musique.

Concert

> SAMEDI 30 MARS - 21H

Salle polyvalente de Spay

Concert de l'Union musicale de Spay avec en première partie les élèves des ateliers de musiques actuelles et l'orchestre « Du vent dans les cordes » de l'école communautaire de musique.

AVRIL

Journées européennes des métiers d'art

> SAMEDI 06 ET DIMANCHE 07 AVRIL - 15H & 17H

Musée de la faïence et de la céramique

Le musée et la cité de Malicorne-sur-Sarthe se mettent à l'heure des métiers d'art et proposent tout le week-end une déclinaison d'ateliers d'initiation pour enfants et pour adultes, de démonstrations de professionnels. Accès gratuit aux collections, aux expositions et aux animations.

Concert Europa Jazz

> DIMANCHE 14 AVRIL - 17H

Musée de la faïence et de la céramique

Théo Ceccaldi, est incontestablement la nouvelle petite perle du jazz français. Sa rencontre avec Fantazio, musicien-comédien-performeur, absolument hors-normes, offre un spectacle en rupture avec les conventions, une « performance » unique. Ce duo improvisé sera sans aucun doute un moment privilégié. Billetterie Europajazz : 6 à 12 €, réservation au 02 43 23 66 38.

Exposition Tidru

> 19 AVRIL AU 12 MAI

Musée de la faïence et de la céramique

L'artiste plasticien Tidru expose ses œuvres, des personnages et des dessins narratifs. Son travail très intimiste interroge sur la compréhension du processus de discernement de l'autre. Exposition comprise dans la visite du musée, plein tarif à 5 €, réduit à 3 €, habitants du Val de Sarthe à 1 €. Exposition temporaire seule : 3 €. Vernissage le 19 avril à 18h.

Parcours ludique

« Pâques au musée »

> SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 AVRIL - 17H30

Musée de la faïence et de la céramique

Les jardins du musée se transforment en un parcours ludique où les enfants s'amuse autour du thème de nature, du lapin et des œufs de Pâques. Accès gratuit au parcours.

Exposition Hélène Barrier

> 26 AVRIL AU 16 JUIN

Centre d'art de l'île MoulinSart

Exposition Univers sensibles d'Hélène Barrier. Vernissage le 26 avril à 18h30.

ZOOM SUR...

Petite enfance

Semaine nationale de la petite enfance

> 18 AU 24 MARS

Espace communautaire et multi-accueils communautaires

Le Relais Assistants Maternels Parents Enfants du Val de Sarthe et les multi-accueils communautaires « à Petits Pas » à Cérans-Foulletourte et « Le Valanou » à La Suze-sur-Sarthe participent activement à la semaine de la petite enfance. Au programme : ateliers, animations et conférence.



MAI

! Gros Plan(t) sur le potager > DIMANCHE 05 MAI - 10H À 18H **île MoulinSart**

Avis aux amateurs de jardinage, cette journée est faite pour vous. Promenez-vous au milieu des stands à la recherche des plants, et prenez conseils auprès des professionnels.

! Visite commentée > MERCREDI 08 MAI - 15H **Musée de la faïence et de la céramique**

La visite commentée permet à tous de bénéficier d'explications et d'anecdotes pour mieux comprendre l'histoire de la céramique. Tarif : 5,00 € (accès musée inclus).



! Concert > SAMEDI 11 MAI - 17H **Salle polyvalente de La Suze-sur-Sarthe**

Concert reggae proposé par les élèves de l'école communautaire de musique.

! Concert > SAMEDI 11 MAI - 20H **Salle polyvalente de La Suze-sur-Sarthe**

Concert reggae avec le groupe « The Roots Ark ». Première partie assurée par l'orchestre « Du vent dans les cordes » de l'école communautaire de musique.

! Exposition Couleurs de Bretagne > 14 MAI AU 16 JUIN **Musée de la faïence et de la céramique**

En partenariat avec le collectif Han-Di Moi Oui ! L'exposition offre un autre regard sur la céramique, mélangeant les styles et les créations de participants, professionnels ou non, en toute égalité et reflète l'expression de vie de l'art qui est en chacun de nous. Exposition comprise dans la visite du musée, plein tarif à 5 €, réduit à 3 €, habitants du Val de Sarthe à 1 €.

ZOOM SUR...

Culture

! Nuit européenne des musées > SAMEDI 18 MAI - 18H À 22H

Musée de la faïence et de la céramique



L'ambiance feutrée des collections offre au public un moment unique pour découvrir la céramique et les faïences de Malicorne jusqu'à la nuit tombée. Au programme de cette soirée : les restitutions des travaux de la classe, l'œuvre !, vernissage de l'exposition Ô Couleurs !. Dans les jardins du musée Bal Folk et grignotes aux couleurs de la Bretagne. Accès Gratuit.

! Rencontre artistique > SAMEDI 18 MAI - 14H30 À 16H30 **Bibliothèque de Cérans-Foulletourte**

Rencontre avec l'artiste Anne-Émilie Philippe. L'artiste exposera ses œuvres au centre d'art de l'île MoulinSart du 21 juin au 31 août.

! Exposition Ô couleurs ! > 18 MAI AU 11 NOVEMBRE **Musée de la faïence et de la céramique**

Dessinateur, peintre, coloriste, illustrateur, céramiste, Robert Michéau-Vernez est un artiste pluridisciplinaire qui a sublimé la couleur. L'exposition met en lumière et en couleurs la diversité de ses œuvres. Exposition comprise dans la visite du musée, plein tarif à 5 €, réduit à 3 €, habitants du Val de Sarthe à 1 €.

! Concert > DIMANCHE 19 MAI - 17H **Église de Parigné-le-Pôlin**

Concert du Chœur Départemental de la Sarthe en partenariat avec le Chœur du Val de l'école communautaire de musique.

INFOS PRATIQUES

Communauté de communes du Val de Sarthe
27 rue du 11 Novembre
La Suze-sur-Sarthe
02 43 89 51 12
www.val-de-sarthe.fr

île MoulinSart
rue du Canal
Fillé-sur-Sarthe
02 43 57 05 10
www.ile-moulinsart.fr

Musée de la faïence et de la céramique
rue Victor Hugo
Malicorne-sur-Sarthe
02 43 48 07 17
www.musee-faience.fr

Association 4A

Faire rayonner le territoire et les savoir-faire

L'association des artisans d'art et des artistes de Malicorne-sur-Sarthe (4A) a pour vocation de mettre en valeur les métiers d'art et la vallée de la Sarthe. Elle organise ainsi régulièrement des manifestations originales localement, mais aussi hors territoire. Prochaine destination : Le Québec.

L'association 4A est fortement impliquée dans la vie de Malicorne-sur-Sarthe. Reconnue d'intérêt général, elle s'efforce de faire la promotion de l'artisanat d'art, et en même temps du territoire de la Vallée de la Sarthe. Dominique Bourneuf, son Président délégué, témoigne : « *notre maître mot, c'est l'ouverture. Nous cherchons à rendre accessible l'artisanat d'art en multipliant les occasions pour les publics sarthois et extérieurs de découvrir les précieux savoir-faire locaux* ». Ray Toombs, le Président de l'association, renchérit : « *c'est du lien que nous souhaitons avant tout créer. Il s'agit pour nous d'entretenir et de développer la reconnaissance des artisans et artistes du territoire* ». Cette ambition prend la forme de rendez-vous auxquels participe l'association 4A, ou qu'elle organise elle-même. Elle a ainsi, par exemple, déjà participé au salon « Art au quotidien » à Tours, et assuré une présence remarquée au Carrousel du Louvre, à Nantes et, plus proche de nous, au Mans ou sur l'île MoulinSart à Fillé-sur-Sarthe.

Malicorne, voyage Québec

À partir du mois d'avril et jusqu'à l'été, l'association 4A s'est engagée dans un projet de belle envergure puisqu'il s'agit de transporter par les voies fluviales du Maine, de l'Anjou et de la Loire des œuvres réalisées par les artisans et artistes de l'association jusqu'au Québec. Une aventure organisée en partenariat avec l'association au développement des activités fluviales (ADAF). « *L'idée est d'évoquer la vie d'un de nos ancêtre malicornais, Pierre Desautels. En 1653, lors de*

« Notre ambition est de faire la promotion du savoir-faire des artisans d'art tout en mettant en avant notre patrimoine local géographique et culturel. »

la 'Grande Recrue', il a embarqué au port Luneau de la Flèche pour rejoindre Ville-Marie (aujourd'hui Montréal) » dit Dominique Bourneuf. Deux pays, deux continents et l'Atlantique au milieu, 15 expositions avec une vingtaine d'exposants, 57 communes et 3 départements traversés, 100 heures de navigation sur 277 km de voies fluviales et 5 322 km de voie maritime, la manifestation mobilise beaucoup d'énergie et de bonnes volontés. « *Réaliser un tel projet, c'est créer un événement majeur pour la promotion du savoir-faire des artisans d'art de notre région et du merveilleux patrimoine que sont nos cours d'eau navigables* » affirme Ray Toombs.

Un public large

Tout au long du parcours, le public est invité à venir à la rencontre des navigateurs et des embarcations traditionnelles qui transporteront les œuvres. Au programme, des expositions (avec, notamment des supports pédagogiques fournis par le Musée de la faïence et de la céramique), des animations et des conférences à destination du grand public et des scolaires sur l'artisanat d'art, les marins pêcheurs aventuriers, la « Grande Recrue » pour fonder le Québec, les activités fluviales d'autrefois... Ob-



jectif : transmettre le savoir-faire des artisans d'arts et des marins du XVII^e siècle. À l'issue de leur long voyage, les œuvres seront offertes au Musée des métiers d'art et artisans de Montréal où elles rejoindront la collection permanente pour y être exposées. « *Une belle visibilité* » conclut Dominique Bourneuf.

LES ESCALES



- 07 AVRIL** Départ de Malicorne-sur-Sarthe et escale à Noyen-sur-Sarthe.
- 08 AVRIL** Fillé-sur-Sarthe.
- 09-14 AVRIL** Le Mans, avec exposition.
- 15 AVRIL** La Suze-sur-Sarthe.
- 16 AVRIL** Parcé-sur-Sarthe.
- 17-20 AVRIL** Sablé-sur-Sarthe, avec exposition.
- 21 AVRIL** Morannes.
- 22 AVRIL** Châteauneuf-sur-Sarthe.
- 23 AVRIL** Cheffes.
- 24 AVRIL-03 MAI** Angers, avec exposition.
- 03-09 MAI** Chalonnes-sur-Loire.
- 10 MAI** Ancenis.
- 11 MAI** Arrivée à Nantes.
- ENTRE FIN MAI ET L'ÉTÉ** Voyage vers Montréal.